

Commune de Chantesse
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 4 MAI 2016
A 20 H 30
Compte-rendu de séance

Présents : Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Bruno Essertier, Marie-Laure Gambirasio, Martine Durris, Denis Lacchio, Stéphane Béchu, Olivier Pevet

Absents : Nathalie Bessoud, Marie-Hélène Fontaine (excusées)

Madame Bessoud a donné procuration à Monsieur Lacchio
Madame Fontaine a donné procuration à Madame Oriol

Monsieur Olivier Pevet a été élu secrétaire.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Avril 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Avril 2016.

2 –Décision modificative pour les dépenses imprévues du budget 2016 – section de fonctionnement.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'effectuer le virement de crédits suivant au budget primitif 2016.

Section de fonctionnement

Dépenses

Compte

Dépenses imprévues -022-
- 4 000.00 €

Compte

Charges à caractère général -6554-
+ 4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

3 - Délibération pour approuver la réalisation du projet d'accessibilité mairie-salle des fêtes ainsi que pour autoriser Madame le Maire à solliciter l'aide du Département (subvention)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) validé par le Conseil Municipal de Chantesse et la Préfecture de l'Isère pour la mise en accessibilité aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite.

La commune de Chantesse souhaite mettre aux normes d'accessibilité les toilettes de la salle des fêtes pour un montant de 8 117.23 € ht.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve la réalisation du projet d'accessibilité des toilettes de la salle des fêtes.

Autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès des services compétents du Département.

4- Contrôle technique des points d'eau d'incendie

Madame le Maire informe l'assemblée que les points d'eau incendie étaient contrôlés régulièrement par les services du SDIS. Quatorze points d'eau existent sur la commune de Chantesse. Dorénavant, les services du SDIS n'assureront plus ce service.

La communauté de communes a étudié deux propositions :

- 1) Contrôle réalisé par des sociétés extérieures
- 2) Contrôle réalisé par la régie des eaux de Vinay avec signature d'une convention définissant les modalités d'exécution du contrôle

Les coûts sont similaires, mais le service proposé par la régie des eaux de Vinay est plus complet.

Le Conseil Municipal est invité à réfléchir à ces propositions avant de prendre une décision lors d'une prochaine réunion.

5 – Plateforme Sud-Grésivaudan

Compte-rendu de la réunion TIC (Technologies de l'information et de la communication) :

- Sites Internet: 149 sites sont hébergés sur la plateforme du Sud-Grésivaudan (sites des communes, des associations, etc...)
- Des formations seront proposées de mai à juillet pour les nouveaux contributeurs ou des perfectionnements pour les anciens contributeurs
- L'outil pourra évoluer suite aux retours sur usage, de septembre à décembre
- Fusion des 3 communautés de communes : « un nom en commun » devra être défini, un sondage sera proposé à toute la population

6 - Eclairage public : transfert de l'éclairage au SEDI/projet d'extinction de nuit

Une rencontre a eu lieu entre des élus de la commune et le représentant du Sédi pour les travaux d'éclairage public du village.

Après discussion, le Conseil Municipal n'est pas d'accord pour transférer la gestion de l'éclairage public au Sédi.

Dans le cadre des travaux d'éclairage public du village, un appareil intégrant une baisse d'intensité dans la nuit pourrait être installé afin de faire des économies d'énergie.

L'éclairage du lavoir est à étudier afin de faire des économies.

7 – Questions diverses

- 1) Le Conseil Municipal est informé du changement de grade de l'adjoint technique 2^{ème} classe à compter de mai 2016 qui passera au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe.
- 2) Repas des anciens 2016 : une personne n'ayant pas participé au repas souhaite que le coût de son repas soit versé à une association en faveur des réfugiés. Il est souhaité que le coût de ce repas puisse servir d'aide à des personnes dans la commune (aide sociale).
- 3) Invitation de Madame la Députée le 2 juin 2016 à un déjeuner dans les salons de l'assemblée nationale. Un bulletin d'inscription est à la disposition des élus intéressés.
- 4) Journal communal : définition et préparation des articles pour la prochaine parution
- 5) Demande de location de la salle des fêtes par une personne extérieure, souhaitant payer le prix « habitants » : réponse négative du Conseil Municipal, aucune dérogation possible.
- 6) Rappel de la cérémonie du 8 mai 1945 : rassemblement le dimanche 8 mai 2016 à 11 heures sur la place, à 10h30 pour préparation de la salle.
- 7) Ordures ménagères : début juin, tous les emballages plastiques pourront être déposés dans les bacs jaunes. L'information sera faite aux habitants.
La déchetterie de Vinay sera fermée pour une période de 4 mois pour cause de travaux.
- 8) Fauchage des voies communales : il est demandé à l'entreprise Paysages Services de commencer les travaux de fauchage.

SEANCE CLOSE A 22 H 15